



## Conseil régional de l'ENVIRONNEMENT de la Côte-Nord

### Consultations du public sur la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie et les réserves de biodiversité projetées des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

#### RECOMMANDATIONS

##### Les limites

###### *Projet de la réserve aquatique de la rivière Moisie*

- Protection du sous bassin-versant de la rivière Ouapetec
- Protection du sous bassin-versant de l'émissaire du lac Fontarabie
- Protection de la rivière Moisie en aval du territoire sous protection, soit dans le secteur 0-30 km (embouchure)
  - incluant le sous bassin-versant de la Petite Rivière à la Truite
  - incluant la zone, du côté est de la rivière, composée de dépôts de surface PN/3S/23 (Dépôts d'alluvions fluviales anciennes de texture sableuse)
  - incluant la zone riveraine du côté ouest de la rivière

###### *Projet de la réserve de biodiversité du lac Pasteur*

- Appui au projet d'agrandissement de la réserve de biodiversité du lac Pasteur proposé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

##### Cadre de protection et de gestion

- Un **seul** Conseil de conservation et de mise en valeur pour la réserve aquatique de la rivière Moisie et les réserves de biodiversité des lacs Gensart et Bright Sand



## Conseil régional de l'ENVIRONNEMENT de la Côte-Nord

- **Regroupement** du Conseil de gestion de la rivière Moisie et du Conseil de conservation et de mise en valeur pour la réserve aquatique de la rivière Moisie et les réserves de biodiversité des lacs Gensart et Bright Sand
- **Gestion intégrée des ressources du bassin-versant de la rivière Moisie et du bassin-versant du lac Pasteur**, en élargissant les Conseils de conservation et de mise en valeur, afin d'y inclure les représentants des industries minières, forestières et énergétiques
- Un Conseil de conservation et de mise en valeur **spécifique** pour le projet de réserve de biodiversité du lac Pasteur
- **Harmonisation des schémas d'aménagement** des MRC des Sept-Rivières et Caniapiscau aussitôt que le MDDEP demande l'avis de conformité pour les nouveaux statuts de protection des quatre territoires désignés
- Cartographie et **reconnaissance** des sites à haute valeur traditionnelle pour les Innus
- **Acquisition de connaissances** pour les ressources naturelles des aires protégées projetées

### Régime des activités

- **Élargissement des bandes de protection** pour les principaux tributaires et lacs de tête situés à l'extérieur de la réserve aquatique de la rivière Moisie et de la réserve de biodiversité du lac Pasteur, et **gestion forestière écosystémique** des territoires de coupe autour de ces mêmes principaux tributaires et lacs de tête. (Ce seront les conseils de conservation et de mise en valeur élargis qui devront déterminer la largeur des bandes de protection et les modalités d'interventions forestières dans ces bassins-versants.)
- **Élimination de l'arrosage aux phytocides chimiques** sous les lignes à haute tension dans la réserve aquatique de la rivière Moisie